



21 mai 2021

## **Définir une stratégie Nickel : une réalité concrétisée par l'actuel exécutif de la province**

Un rapport de la Chambre territoriale des comptes met en avant l'absence de stratégie nickel de la part de Promosud, de 2016 à 2018, soit sous l'exercice de l'ancienne majorité provinciale. Cette situation avait d'ailleurs été maintes fois dénoncée par l'actuel exécutif alors qu'elle était encore sur les bancs de l'opposition.

Depuis son entrée en fonction et conscient de la situation, le nouvel exécutif de la province Sud s'est donc attelé à mener un travail de fond pour définir, après des années d'opacités laissées en héritage par l'ancienne mandature, de nouvelles orientations et répondre ainsi aux recommandations de la Chambre territoriale des comptes.

Une nouvelle stratégie nickel portée par la province Sud et Promosud est donc en train d'émerger. Ces orientations stratégiques se sont notamment illustrées avec le modèle minier du Sud et qui s'appuie sur trois axes forts : la priorité donnée à la pérennité de l'outil et des emplois, la préservation de l'environnement, la valorisation de notre richesse et la maîtrise de la ressource avec notamment la location des titres miniers de manière à assurer des retombées économiques à nos générations futures. Ces axes ont été repris dans le plan stratégique provincial « Vision Sud » adopté lors de l'assemblée de province du 12 mai 2021.

Le rapport d'observations définitives concernant la gestion passée de Promosud sera par ailleurs examiné lors de l'Assemblée de Province du 24 juin prochain.

**CONTACT PRESSE**

Marc Spisser : 76 18 74.

